



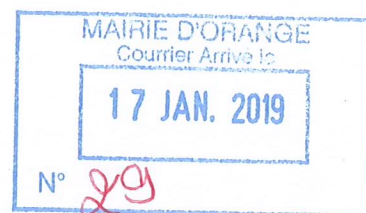
Dossier suivi par :
Josiane VIGNA et Christine MARTIN
Tél : 04 91 17 59 28 et 04 91 17 57 82
Fax : 04 91 17 58 86
Mél : dr13-dem@insee.fr

Monsieur le Maire D'ORANGE
Pl. Clemenceau
BP 187
84106 ORANGE

Pop
Affichage + con

Marseille, le 15 janvier 2019
N°2019_513_DR13-SES

Objet : Enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité



Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1^{er} février 2019 au 15 avril 2019, une importante enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine.

L'enquête est réalisée sur un échantillon de 19 000 logements ordinaires. Elle est obligatoire. Parmi ces logements, certains se situent dans votre commune. Ces ménages sont interrogés par un enquêteur [ou enquêtrice] de l'Insee, muni(e) d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

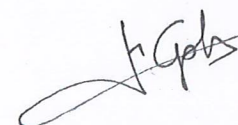
Le travail de l'enquêteur [ou enquêtrice] sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou par voie de presse. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligé de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Des renseignements relatifs à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet www.insee.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du service statistique


François CAPELLE

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n°2019A019EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2019. En application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont obligatoires, protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee). La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Insee.